

Protocole de mise en chauffe des chapes en ciment équipées de chauffage au sol selon DIN 18560



	Temp. d'amorçage	FloorWITT® sans additif	FloorWITT® + ExcellFloor	RapidoWITT®
Jour de pose de la chape	≤ 20°C	Jour 1	Jour 1	Jour 1
La chape est praticable	20°C – 25°C	Jour 2	Jour 2	Jour 2
La chape peut supporter de faibles charges	25°C	Jour 5	Jour 5	
Début de la mise en chauffe fonctionnelle	35°C	Jour 21	Jour 7	Jour 3
Mise en chauffe fonctionnelle	45°C	Jour 22	Jour 8	Jour 4
Mise en chauffe fonctionnelle	≤ 55°C	Jour 23	Jour 9	Jour 5
Mise en chauffe fonctionnelle	≤ 55°C	Jour 24	Jour 10	Jour 6
Mise en chauffe fonctionnelle	≤ 55°C	Jour 25	Jour 11	Jour 7
A) Humidité CM requise non atteinte: transition directe vers le protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final				
B) Humidité CM requise atteinte: arrêt du système de chauffage (réduction de la température de départ de 10°C par jour)				
Le protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final	≤ 55°C	Jour 26	Jour 13	Jour 8
Le protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final jusqu'à ce que la teneur en humidité souhaitée soit atteinte	≤ 55°C	Jour ...	Jour ...	Jour ...
Arrêt du système de chauffage (réduction de la température de départ de 10°C par jour)				

La **mise en chauffe fonctionnelle** est nécessaire au titre de contrôle technique des systèmes de chauffage par le sol. Il faut, à cette occasion, atteindre la température maximale potentielle de l'installation (température d'amorçage). La mise en chauffe fonctionnelle permet de vérifier si la structure de la chape flottante peut absorber sans dommages les dilatations et tensions thermiques de service. Après la procédure de mise en chauffe fonctionnelle, le chauffage au sol peut soit être désactivé, soit être soumis directement au protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final.

Le **protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final** est nécessaire pour éviter que la chape ait un taux d'humidité trop élevé lors de son recouvrement. Dans le cas des chapes en ciment avec chauffage au sol, l'humidité mesurée par la méthode CM (sur toute l'épaisseur de la chape) ne doit pas dépasser le seuil de 1,8 % CM.

"... L'évaluation de l'état de préparation du revêtement fait partie de l'obligation de la couche du dernier étage de tester directement sur place ..." DIN 18560-1 Paragraphe 5.1 Exigences générales. "... Les chapes liées aux minéraux émettent de l'humidité dans l'air de la pièce via la surface de la chape. Le climat de construction a une influence significative sur le moment où l'état de préparation du revêtement est atteint. Un moment précis est donc difficilement prévisible. Des mesures appropriées peuvent être prises pour influencer le climat du bâtiment et le moment où le point de disponibilité est favorable ..." DIN 18560-1 Paragraphe 5.5 Teneur en humidité

Les informations contenues dans cette notice ne constituent pas une garantie de qualité. Les réclamations pour vices et dommages sur la base des informations fournies dans ce document d'information sont exclues.